

Nouvelles Découvertes Archéologiques

aux environs de

COMPIÈGNE

Lorsqu'au hasard d'une promenade, on descend le cours sinueux de l'Oise, en aval de Compiègne, en suivant le chemin de halage, bordé par endroits de hauts peupliers, on aperçoit à hauteur du village d'Armancourt, vers le milieu de la rivière, une île longue de 300 mètres environ et large de 40 mètres. C'est l'île du Grand Peuple (1), plantée de peupliers et bordée de « salingues » (2) dont les racines la protègent contre l'affouillement des eaux.

Aux abords de cette île furent recueillis, en 1893, une épée en bronze signalée par Plessier (3) et, vers 1914, le casque en

(1) Nous ne connaissons pas l'origine de cette appellation de l'île d'Armancourt ; mais nous croyons qu'elle lui fut donnée jadis par les habitants du voisinage, à cause des plantations de peupliers (*peuple*, en patois picard) qui croissaient sur son sol. Il est probable qu'un de ces peupliers ayant atteint une hauteur peu commune a servi à baptiser cette île.

(2) On appelle « Salingues » dans la Vallée de l'Oise, les buissons d'aulne, de bour-saule ou d'osier qui croissent au bord des rivières.

(3) PLESSIER. Cachette de l'Age du Bronze à Compiègne, in-Bul. Soc. Historique de Compiègne. T. XV. 1912. Appendice, p. 119.

bronze, maintenant connu sous le nom de « Casque d'Armancourt », que nous avons eu le plaisir de présenter l'an dernier à notre Société (1).

Il est probable que ce ne sont pas là les seuls objets antiques exhumés en cet endroit du lit de la rivière, car ce point paraît au contraire en recéler bien davantage, ainsi qu'en témoignent les découvertes qui y furent faites au printemps de 1927, au cours de nouveaux dragages.

Les pièces archéologiques qui furent recueillies cette année aux abords de l'île du Grand Peuple reposent maintenant dans la vitrine qui abrite les objets de l'Age du Bronze de notre Collection et c'est grâce à cette circonstance que nous pouvons aujourd'hui vous les présenter et les décrire.

1° *Lances*. — Les trois lances en bronze recueillies près d'Armancourt sont à douille, mais de formes très différentes.

La première (fig. I, n° 1) a une longueur de 197 m/m; la hauteur de la douille jusqu'à la naissance des ailerons est de 84 m/m. Cette douille, conique, est évidée jusqu'à 168 m/m du bord inférieur qui a 22 m/m de diamètre. Elle possède, à 33 m/m du bord, deux trous de 3,5 m/m d'ouverture se faisant vis-à-vis, destinés au passage d'une goupille qui n'existe plus, mais qui servait à maintenir jadis l'arme sur une hampe en bois, ainsi que nous pouvons le constater sur la lance n° 3.

(1) HÉMERY. Le Casque d'Armancourt in-Bul. Soc. Historique Compiègne, Tome XVIII, 1926, p. 121.

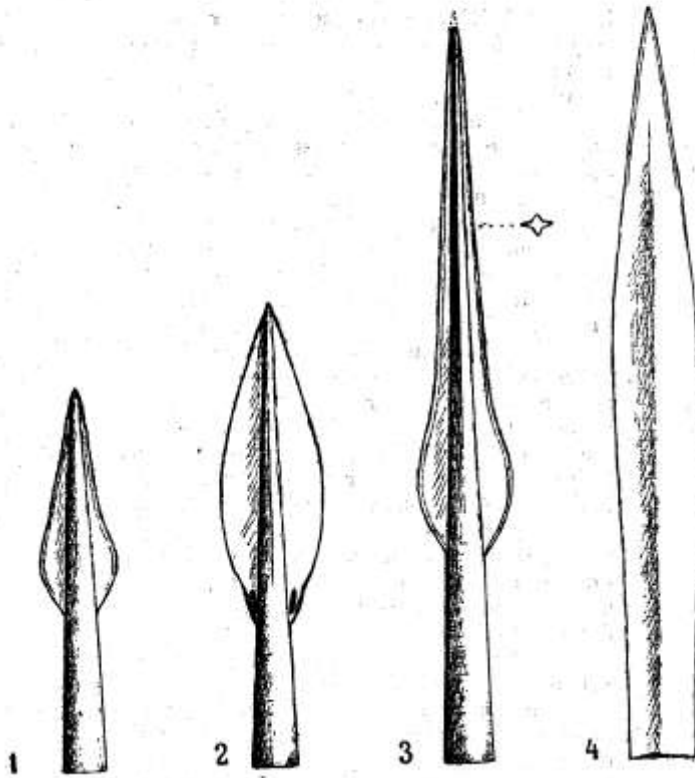


FIG. 1. — Armes en bronze trouvées près d'Armancourt (Oise)
1/3 gr.

Les ailerons, dans leur plus grand développement, ont 41 m/m de largeur, mais ne sont pas identiques, car l'un des côtés est un peu plus large (1 m/m) que l'autre. Les

bords ont été martelés sur une largeur de 3^{m/m} environ, afin de les rendre plus coupants.

Cette lance, dont le poids est de 100 grammes, a été légèrement déformée au moulage, car on remarque que la douille entre les ailerons n'est pas rectiligne (2^{m/m} de flèche sur la face concave).

Elle est légèrement patinée.

La deuxième lance (fig. I, n° 2) est en forme de feuille de laurier ; elle a 238^{m/m} de longueur ; la hauteur de la douille jusqu'à la naissance des ailes est de 73^{m/m} ; son diamètre d'ouverture est de 23^{m/m}.

Les ailes ont 53^{m/m} dans leur plus grande largeur et présentent à leur naissance deux ceillels protégés par un évasement losangique du métal. Cette particularité se rencontre rarement dans nos régions, mais nous devons signaler toutefois la découverte à Amiens d'une lance exactement identique à celle d'Armancourt qui se trouvait, il y a quelques années, dans la collection du savant archéologue anglais J. Evans (1).

La lance n° 2 est légèrement patinée et couverte par endroits d'une croûte calcaire spéciale aux objets ayant séjourné dans l'eau courante de nos régions. Son poids est de 245 grammes, compris la portion de la hampe en bois engagée à l'intérieur de la douille.

La troisième lance est d'une forme peu commune (fig. I, n° 3), qui rappelle quel-

(1) DÉCHELETTE. Manuel d'Archéologie préhistorique, etc. Tome II, p. 218, fig. 69, n° 10.

que peu celle découverte en 1893, dans les dragages de l'île qui existait autrefois à l'aval du pont de Pont-Sainte-Maxence, signalée par Plessier (1). Elle mesure 377 m/m de longueur dans son état actuel, au lieu de 385 m/m à l'origine, car la pointe a été malheureusement sectionnée par la drague. La hauteur de la douille, qui est elliptique jusqu'à la naissance des ailerons, est de 113 m/m; mais, à partir de cet endroit, la douille se continue extérieurement vers la pointe et sur chaque face sous la forme d'une nervure angulaire très prononcée. Les ailes sont peu développées — 45 m/m dans leur plus grand développement — et disparaissent même vers la pointe. Leurs bords ont été martelés sur une largeur de 5 m/m environ, afin de les rendre plus tranchants.

Cette pièce remarquable, dont le poids est actuellement de 390 grammes, possède une admirable patine brune parsemée d'éraillures causées par la drague, mettant par endroits le métal à vif. Sa coloration est plus rouge que celle du bronze des deux pièces précédentes, ce qui semble indiquer une plus grande proportion de cuivre dans l'alliage. Une autre particularité remarquable de cette lance est la présence de la goupille en bronze qui retient encore à l'intérieur de la douille la pointe en bois de la hampe. Cette goupille traverse la douille à 59 m/m de son bord inférieur et déborde légèrement de chaque côté

(1) PLESSIER. Cachette de l'Age du Bronze à Compiègne, in-Bul. Soc. Historique de Compiègne, 1913. (Appendice, p. 123).

de celle-ci, bien que la partie visible ait été martelée pour former rivet et empêcher ainsi son enlèvement. Cette lance est une des rares pièces de cette époque ayant conservé intacte sa goupille d'emmanchement et, à ce titre, nous sommes heureux qu'elle soit venue échouer dans notre collection préhistorique.

Aucune chronologie n'existant pour les divers types de lances à douille en bronze que l'on a recueillis dans le nord de la France; nous ne pouvons attribuer aux lances d'Armancourt qu'une origine approximative qui peut s'étager entre le xv^e et le ix^e siècle avant notre ère.

2^o *Epée.* — L'épée découverte près de l'île du Grand Peuple a malheureusement été brisée par la drague, et seule la lame a pu être recueillie.

Elle a donc perdu beaucoup de son intérêt archéologique, puisque nous ignorons la forme de la poignée.

Ce fragment d'épée, recouvert d'une patine brune, est pistilliforme comme toutes les épées de l'âge du bronze découvertes dans la région; il mesure 393^{m/m} de longueur; sa largeur à la base est de 36^{m/m} et de 44^{m/m} dans sa plus grande largeur. Son poids est de 485 gr.

Les bords de la lame sont encore très tranchants et leur aiguisage répété a fait disparaître la nervure de coulage que l'on remarque encore de chaque côté de la pointe.

D'après la forme de la lame, cette épée doit être classée à la fin de l'âge du bronze III de Déchelette, soit environ 1200 ans avant notre ère.

3^o *Vase*. — L'objet le plus curieux retrouvé cette année à Armancourt est certainement le vase reproduit fig. II, car il



FIG. II. — Vase trouvé près d'Armancourt (Oise)
1/2 gr.

n'est pas d'un modèle connu. Seul, à notre connaissance, un vase du même genre a été retiré à Paris du lit de la Seine, au cours de dragages effectués au-dessous du Pont Neuf, il y a bon nombre d'années, et reproduit par Peigné-Delacourt dans son ouvrage sur « Les Normands dans le Noyonnais », paru en 1868.

Le vase recueilli près de l'île du Grand Peuple est en terre grise très résistante, paraissant avoir été fait au tour; il mesure 137 m/m de hauteur et 112 m/m de largeur à la panse; le col, qui a un diamètre d'ouverture de 63 m/m, est orné de dix sillons presque parallèles, en spirale, grossièrement exécutés à l'aide d'une pointe. Le corps du vase est caréné et à base conique. Il est orné de douze séries de trois traits serpentiformes parallèles, distants de 2 m/m, partant de la base du col et s'arrêtant à 50 ou 60 m/m de l'extrémité conique. Les traits de chaque série sont plus ou moins gravés dans l'argile et l'ont été simultanément à l'aide d'un outil spécial à trois pointes, car on distingue parfaitement les points de contact de l'outil imprimés sur l'argile crue à la base du col. Ces dessins linéaires ont été exécutés sans aucun respect pour la symétrie, mais donnent un certain cachet à ce vase, de même que les deux anses percées et à trou très fin (1 centimètre d'ouverture) que l'on voit de chaque côté de la partie supérieure de la panse.

Ces anses permettaient d'y fixer une corde ou une lanière destinée à suspendre ce récipient apode; malheureusement l'une des deux anses a été décollée, probablement par la drague au moment de son extraction du lit de la rivière.

Sur le corps du vase et à l'intérieur du col, on remarque par endroits des taches de rouille (?) et de petits dépôts calcaires, témoins indiscutables de son long séjour dans la rivière. Mais il est bien

difficile de dater ce vase, par suite du manque d'objets de comparaison.

Sa forme à base conique, qui rappelle celle si typique des vases de l'Age du Bronze, et le peu de développement des anses pourraient le faire classer à l'extrême-fin du néolithique comme à l'Age du Bronze. Est-il contemporain des armes que nous venons de décrire ? Nous ne pouvons l'affirmer. Contentons-nous donc de le faire connaître aux maîtres de la préhistoire, mieux placés que nous pour jager une pareille découverte.

L'île du Grand Peuple, dont la superficie est de plus d'un hectare, pouvait aisément servir aux peuplades qui utilisaient le cours de la rivière dans un but commercial ou militaire aux temps déjà lointains de la protohistoire, de station temporaire, de camp ou de refuge contre les mauvais instincts humains ou contre les incursions des loups de la forêt voisine.

Cette conjecture a probablement été réalisée et les objets que nous venons de vous présenter ne sont peut-être que les vestiges de cette lointaine occupation.

Nous devons vous signaler également la trouvaille faite dans la grévière voisine de l'île d'Armancourt, ouverte récemment près du poste forestier du Carnois, sur le terroir de Lacroix-Saint-Ouen, d'une belle lance en fer (fig. III) de l'époque gauloise.

Cette arme fut recueillie dans un tas de graviers provenant de cette grévière, par un employé des Ponts et Chaussées qui nous l'offrit gracieusement pour compléter nos collections archéologiques.



FIG. III. — Lance en fer, La Croix-Saint-Ouen (Oise) 1/2 gr.

Cependant nous ne savons pas en quel point de la grévière fut exhumée cette lance, car elle était passée inaperçue des ouvriers de l'exploitation.

La longueur actuelle de cette lance est de 292 m/m , mais elle devait être, à l'origine, de plus grande dimension, car la douille qui contient encore la pointe de la hampe a été brisée dans sa partie inférieure qui est elliptique. Les ailes ont 40 m/m dans leur plus grande largeur et sont séparées par une légère nervure médiane. Son poids est de 278 grammes.

Cette arme rappelle un peu par sa forme les lances du premier âge du fer; elle doit être classée parmi les vestiges guerriers de l'époque marnienne, c'est-à-dire au moment de l'épanouissement de cette belle civilisation gauloise (iv^e siècle environ avant J.-C.) révélée par les fouilles des cimetières antiques de la Champagne.

D'autres découvertes, intéressant particulièrement les géologues qui étudient les transformations géologiques de la vallée de l'Oise, ont été faites au printemps de 1927, à la limite des terroirs de Jaux et de Venette, dans un champ situé en bordure de la rivière, au lieu dit « l'Ancien Port à Bois », à l'ouest de l'usine Mayen. Avant de nous étendre sur ces découvertes, nous donnerons d'abord les résultats des divers sondages effectués en cet endroit à 50 ou 60 mètres environ d'intervalle, au cours desquels quelques documents archéologiques ont été recueillis :

<i>Sondage n° 1 :</i>	
Terre végétale	0.65
Sable fin légèrement glaiseux.....	0.60
Sable fin dit à lapin.....	0.60
Sable siliceux.....	1.50
Sondage arrêté à.....	3.35
Eau à 3 ^m du niveau du sol.	
<i>Sondage n° 2 :</i>	
Terre végétale	0.40
Glaise compacte jaune.....	1.75
Sable blanc avec graviers.....	0.95
Sondage arrêté à.....	3.10
Eau à 2 ^m 42 du sol	
<i>Sondage n° 3 :</i>	
Terre végétale.....	0.30
Glaise sableuse.....	2.30
Terre noire sableuse contenant de nombreux coquillages (1) et des débris de bois, graines, etc.....	1.30
Sable vert-noir fin.....	0.30
Sondage arrêté à.....	4.20
Eau à 2 ^m 85 du sol	
<i>Sondage n° 4 :</i>	
Terre végétale.....	0.25
Glaise jaune compacte.....	2.90
Glaise noire et verte contenant des débris organiques, des coquillages, des fragments de poteries et des ossements d'animaux.....	0.80
Sondage arrêté à.....	3.95
Eau à 2 ^m 40 du sol	

(1) Nous avons reconnu parmi les coquillages provenant du sondage n° 3 : *Neritina fluviatilis* ; du sondage n° 7 : *Helix oritumphala*, *Orthalicus*, une *Planorbis* ; du sondage n° 8 : *Neritina fluviatilis*.

Sondage n° 5 :

Terre végétale.....	0.70
Glaise jaune compacte.....	2.
Glaise noire avec matières organiques (ossements d'animaux, débris di- vers)	1.20

Sondage arrêté à..... 3.90

Eau à 2^m 40 du sol*Sondage n° 6 :*

Terre végétale.....	0.30
Glaise jaune compacte.....	1.
Humus chargé d'ossements d'animaux et de débris de poteries.....	0.20
Glaise jaune compacte.....	1.30
Glaise verte compacte.....	1.

Sondage arrêté à..... 3.80

Eau à 1^m 97 du sol*Sondage n° 7 :*

Terre végétale.....	0.20
Glaise jaune légèrement sableuse.....	1.50
Glaise jaune non sableuse.....	0.70
Glaise jaune avec traces d'ocre rouge	1.

Sondage arrêté à..... 3.40

Eau à 1^m 92 du sol*Sondage n° 8 :*

Terre végétale.....	0.45
Glaise jaune sableuse.....	1.75
Sable gris-vert boufant.....	1.

Sondage arrêté à..... 3.20

Eau à 1^m 60

Sondage n° 9 :

Terre végétale.....	0.25
Glaise sableuse.....	2.50
Sable vert mélangé d'alluvions.....	1.25
<hr/>	
Sondage arrêté à.....	4.00
Eau à 2 ^m 20 du sol (1)	

Comme nous le voyons par les résultats des sondages effectués au lieu dit « L'Ancien Port à Bois », entre la rivière et la voie du chemin de fer de Paris-Compiègne, les couches géologiques présentent de curieuses différences de composition.

C'est l'indice que cette partie de la vallée a subi d'importantes transformations depuis quelques millénaires, et les découvertes archéologiques faites en cet endroit viennent dater approximativement certaines de ces transformations.

Ainsi, le sondage n° 4 a fait découvrir, à 3 m. 50 environ de profondeur, un grand fragment de poterie grise, bien cuite, paraissant avoir été faite au tour.

Ce débris provient assurément d'un vase en forme de coupe de 0 m. 27 à 0 m. 28 de diamètre; la texture est noire et rose à la cassure qui a 8^m/m d'épaisseur. Le bord extérieur, sur une hauteur de 35^m/m seulement, est de couleur rose-violacée, mais nous ne pouvons affirmer si cette colora-

(1) La hauteur d'eau dans les sondages a été mesurée le 28 Mai 1927.

Nous adressons à M. Forestier, de l'Entreprise de Travaux Publics Toisoul et Cie, nos sincères remerciements pour tous les précieux renseignements qu'il nous a aimablement communiqués sur ces sondages.

tion est naturelle ou artificielle, bien que nous penchions pour cette deuxième hypothèse.

Par ses caractères céramiques et par sa forme qui sont identiques à de nombreux vases des stations lacustres des environs de Genève, nous pensons qu'il faut classer ce fragment à la fin de l'Âge de Bronze.

Un autre sondage, le n° 6, a révélé l'existence, à 1 m. 30 de profondeur, d'un ancien sol, formé d'une couche d'humus de 0 m. 20 d'épaisseur, contenant des ossements d'animaux (porcins notamment) et de petits fragments de poteries grossières de couleur brune ou marron.

Nous connaissons déjà l'existence de cette couche noirâtre à une centaine de mètres à l'est de ce sondage, car, en 1923, nous avons déjà recueilli au même niveau d'autres fragments de poteries grossières de même composition, et des ossements d'animaux, notamment des défenses de sangliers, lors des travaux de terrassement effectués pour asseoir les fondations de l'usine Mayen, à cinquante mètres environ de la rivière.

Les débris céramiques contiennent de nombreuses parcelles calcaires formées de petits fragments des coquilles de mollusques terrestres ou fluviatiles, préalablement concassées et incorporées en plus ou moins grande quantité dans toute la masse de la pâte.

Ils sont de composition identique aux poteries retrouvées dans les camps néolithiques de Calenoy et de Saint-Sauveur (Oise) et doivent appartenir comme ces dernières à la même époque.

D'après l'étude des sondages et des découvertes archéologiques que nous venons de signaler, il est probable qu'il devait y avoir jadis un bras de rivière à l'emplacement des sondages 3, 5, 4.

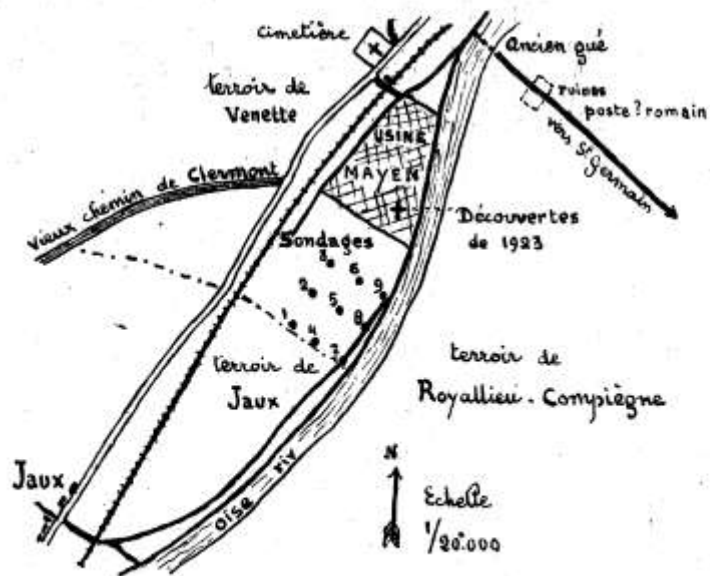


FIG. IV. — Plan des sondages près de l'Usine Mayen Venette (Oise)

De ce fait, une ile comme celle d'Arman-court devait donc exister à Venette, et sur son sol s'établirent quelques familles néolithiques dont nous avons retrouvé les modestes vestiges d'occupation.

Voici, en quelques mots, les découvertes préhistoriques faites cette année aux environs de Compiègne et parvenues à notre connaissance. Notre région est riche en curieux vestiges des civilisations antiques disparues; malheureusement, leur étude, un peu aride, semble dédaignée des archéologues régionaux et c'est avec regrets que nous voyons chaque jour retourner dans l'inconnu quelques-uns de ces vestiges mis à jour au grand détriment de nos connaissances archéologiques.

M. HÉMERY.
